



PHILANTHROPOS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PRÉAMBULE

§ 1 *La règle du jeu*

Pas de jeu sans règle. Pas de poésie sans grammaire. Au nom d'une certaine spontanéité, les mains peuvent se jeter sur le clavier au hasard, et produire une suite de notes aussi saisissantes que la cascade occasionnée par un chat courant sur le piano ; mais pour avoir la liberté de jouer une partita de Bach ou une sonate de Mozart, les doigts doivent se soumettre à la discipline des gammes, du solfège, de l'harmonie. Certes, cette discipline est fastidieuse. C'est qu'elle n'a pas de valeur pour elle-même. Elle est pour la musique. Ainsi de ce règlement. Il ne faut pas le lire comme un moule, qui formaterait les individualités, mais comme un cadre, qui ménage un espace à l'inventivité et à la rencontre. Sans doute, ses articles pris un à un peuvent apparaître exclusivement comme un système de contraintes laborieuses. Considérés dans leur ensemble et surtout dans leur fin, ils se veulent participant d'un dispositif d'accueil – de soi, des autres, du tout autre – enfin de ce qu'il y a de plus libérateur, tant il est vrai que le contact avec la source créatrice a toujours exigé les rigueurs du rituel (et que même les bêtes n'ignorent pas le cérémonial amoureux).

§ 2 *Gratuité et gratitude*

Au seuil de ce règlement, il faut le rappeler, l'Institut Philanthropos n'existerait pas sans la libéralité de ses donateurs ni le bénévolat de ses collaborateurs. Cette gratuité n'a pas d'autre salaire que notre gratitude, et notre gratitude n'a

pas de meilleure manifestation que cette reconnaissance active, qui consiste à prolonger la générosité d'autrui par la nôtre. Ceux qui veillent à l'entretien de la maison comme ceux qui dispensent les cours, ceux qui travaillent dans les coulisses de l'administration comme ceux qui œuvrent dans la soute des cuisines, nous appellent au respect et nous donnent l'exemple. Les règles qui vont suivre sont donc celle qu'une gratitude éclairée produirait d'elle-même. Elles sont moins des sommations que des aide-mémoire. Elles nous invitent à prendre soin de ce que d'autres ont ménagé pour nous. Ainsi de l'homme qui naît au milieu d'un beau jardin qu'il n'a pas planté lui-même : s'il se met à le cultiver à son tour, c'est parce qu'il fait passer l'action de grâces dans ses mains.

§ 3 *Réalité du bien commun*

Il n'est d'ailleurs pas sans importance de rappeler aussi, plus radicalement, que Philanthropos, en soi, n'existe pas. On se tromperait en hypostasiant l'Institut comme une entité qui subsisterait indépendamment de ceux qui s'y trouvent. Une telle tromperie n'est pas sans agrément : elle permet de concevoir le bien commun comme quelque chose dont on bénéficie mollement, qui tombe tout cuit dans le bec, sans y participer. Il s'agirait dès lors d'éviter les tensions surtout pour ne pas troubler son confort, de respecter autrui ce qu'il faut pour tirer son épingle du jeu, en sorte que ce règlement ne serait plus, au fond, qu'un petit traité de coexistence pacifique. Mais vivre ensemble n'est pas cohabiter. Les chambres d'une communauté ne sont pas des appartements (dans lesquels, comme leur nom l'indique, où l'on se tient à part), ni ses espaces communs des self-services (dans lesquels, comme leur nom l'indique, on ne se sert que soi-même). À la vérité, Philanthropos n'est rien en dehors de nous autres, ses collaborateurs, ses professeurs et plus spécialement ses étudiants, dont le nombre l'emporte de beaucoup sur les autres catégories. L'Institut est ce que nous en faisons. Mais il est aussi pour cela beaucoup plus que ce que chacun en fait. La synergie n'est pas une simple addition. L'union fait jaillir une force qui est plus que la somme des forces individuelles. Elle peut même faire jaillir une force de deux faiblesses, c'est là la clef de voûte : deux arcs qui chacun pris à

part ne sauraient que s'effondrer, voici qu'on les met ensemble, l'un contre l'autre, et tout d'un coup ils tiennent, se soutiennent, s'épaulent mutuellement, forment cette arche solide et majestueuse qui peut traverser les épreuves du temps. Notons pour continuer cette image que plus les personnes qui ont accepté d'œuvrer l'une avec l'autre sont différentes, voire malplaisantes l'une pour l'autre ou carrément contraires, plus leur union est généreuse et produit des effets surprenants (pour ne pas dire surnaturels) : elles contribuent alors à un vrai bien commun, d'autant plus rayonnant qu'on a su mettre ensemble le bois et la flamme, d'autant plus jaillissant qu'on a su rapprocher, comme dans une fontaine, la pierre et l'eau. Ainsi l'Esprit Saint vient se loger dans l'entre-deux, dans l'entre-trois ou davantage (Quand deux ou trois sont réunis en mon nom... Mt 18, 20). Ainsi, dans la rencontre de nos finitudes, il met de l'infini. § 4

Une vérification par les actes Ce règlement voudrait surtout nous inviter à une vivante cohérence. L'anthropologie doit devenir anthropopraxie, sans quoi elle n'est qu'une idéologie de plus. Certes, la vocation de l'homme, sa participation à la charité et à la créativité divine, se pense à travers des concepts, mais elle se vérifie, ultimement, dans des actes. Le danger serait de croire que la sainteté ne se joue que dans les grandes et rares occasions, et point dans les quotidiennes et petites. A ceux qui se diraient que les minuties de ce règlement n'ont rien à voir avec elle, il convient de rappeler cette pensée de saint François de Sales : « Il y a des âmes qui font de grands projets de faire des excellents services à notre Seigneur par des actions éminentes et des souffrances extraordinaires ; mais actions et souffrances desquelles l'occasion n'est pas présente, ni ne se présentera peut-être jamais, et sur cela pensent d'avoir fait un traité de grand amour ; en quoi elles se trompent fort souvent, comme il appert, en ce qu'embrassant par souhait, ce leur semble, de grandes croix futures, elles fuient ardemment la charge des présentes qui sont moindres. N'est-ce pas une extrême tentation d'être si vaillant en imagination, et si lâche en l'exécution ? Eh ! Dieu nous garde de ces ardeurs imaginaires qui nourrissent bien souvent, dans le fond de nos cœurs, la vaine et secrète estime de nous-mêmes ! Les grandes œuvres ne sont pas toujours en notre chemin, mais nous

pouvons à toutes heures en faire des petites excellemment, c'est-à-dire avec un grand amour¹ . »

PREMIÈRE PARTIE : LA VIE FRATERNELLE

Article premier – De la division de l'espace

L'espace de l'Institut se divise en un espace public et un espace privé (on observera dans la troisième partie une distinction entre le sacré et le profane). L'espace privé est la chambre. L'étudiant doit, pour ainsi dire, la sanctuariser, et donc éviter d'y recevoir des visites. La qualité de la vie communautaire en dépend. Si le repli sur soi est un danger, l'extraversion n'en est pas un moindre : on se mélange aux autres, on se laisse porter par l'agitation, on s'abandonne au bavardage. Pour parler en profondeur, il faut avoir su faire silence. Pour rencontrer autrui en vérité, il faut auparavant s'être recueilli. Sans cette respiration – inspiration de la solitude, expiration de la convivialité – il est impossible de vivre vraiment ensemble. Si la chambre est plutôt lieu de retraite solitaire, il va de soi que la mixité y est prohibée. Que l'autre ne puisse s'approcher qu'à travers une certaine distance, cela est encore plus vrai quand il s'agit de l'autre sexe. Ici cette distance ne s'appelle pas seulement respect, mais pudeur, et c'est cette pudeur seule qui permet la véritable découverte.

Article deuxième – De la division du temps

Cette division de l'espace se recoupe partiellement avec une autre division majeure : celle du temps, à travers l'alternance du jour et de la nuit. Chacun peut allumer sa lampe à sa guise, mais le soleil se lève pour tous et trace ainsi – à partir du ciel – l'intervalle d'une durée commune. Ce rythme du cosmos n'est pas anecdotique. Comme dit le psaume (103, 19-23) : Quand la nuit vient, les animaux dans la forêt s'éveillent ; quand paraît le soleil, ils se retirent : chacun

¹ Saint François de Sales, Traité de l'Amour de Dieu [1616], Livre XII, chapitre VI. 3

gagne son repaire. L'homme alors sort pour son ouvrage, pour son travail jusqu'au soir... Cela pour nous rappeler que la nuit est plutôt faite pour le sommeil et que, contre le culte de la performance insomniaque, Dieu comble son bien-aimé quand il dort (Ps 126, 2). On évitera donc en général, en semaine, et en dehors des fêtes, soirées ou veillées (qui doivent être organisées en accord avec le responsable de la vie communautaire), de se rassembler après 23h00. On respectera surtout très scrupuleusement le silence dans les étages (zone des chambres) dès 22h30. Comme on est ici toujours avec des amis (pour ne pas dire des « potes »), on pourrait passer toutes ses nuits à « refaire le monde » en d'interminables élucubrations. Mais il deviendrait assez difficile, après cela, quand le jour se lève, d'accueillir le monde déjà fait par le Créateur, et de le penser en cours avec une suffisante clarté d'esprit.

Article troisième – De la tenue extérieure

Ces divisions de l'espace et du temps se manifestent à travers la tenue. A l'intérieur, dans sa chambre, on ne se tient pas pareil qu'à l'extérieur, avec les autres. On peut aller pieds nus, en slip ou en pyjama dans la solitude de sa cellule, mais pas dans les couloirs ni les espaces communs. Une certaine correction dans la tenue extérieure est donc requise pour paraître en public. Non pas pour se dissimuler sous l'artifice (comme le croient les naturistes), mais bien au contraire pour se présenter avec le plus de naturel possible pour un être dont la nature est culturelle et sociale. Il s'agit donc avant tout par la décence et la modestie de son vêtement d'aplanir le chemin de la rencontre et de la parole.

Article quatrième. – Du soin dans sa propre chambre

Il ne faudrait pas en déduire que la tenue extérieure étant sauve, on pourrait faire n'importe quoi, tout seul, en sa chambre close. Le Sermon sur la Montagne laisse entendre que dans cette retraite l'exigence n'est pas moindre : Retire-toi dans ta chambre, ferme sur toi la porte, et prie ton Père qui est là, dans le secret (Mt 6, 6). Être seul chez soi, c'est toujours être en présence du Créateur de toutes choses. Non pas l'œil de Big Brother, qui surveille, mais la Lumière éternelle, qui éveille. Aussi le secret n'est-il pas dans la cachotterie, mais dans

sa propre exposition à l'Invisible, à cette Lumière qui n'est pas celle du monde2 . Outre cette prise de conscience de l'invisible éternel, l'étudiant doit prendre conscience de l'invisible temporel. Il hérite d'une chambre qui appartient à un autre qu'il n'a pas vu, et qu'il devra léguer à un autre qu'il ne verra pas. Qu'il en prenne donc soin comme si celui qu'il ne voit pas encore était déjà présent et pouvait le remercier de son héritage. Ce souci pour la promotion prochaine, au sein de son propre espace privé, est une manière très concrète de développer son sens de l'histoire et sa responsabilité pour les « générations futures ».

Article cinquième – Du monde réel et de la World Wide Web

Les visages qui nous entourent doivent ici prévaloir sur tout Facebook. Être à Philanthropos, c'est l'occasion de vivre une proximité réelle et de se détacher des connexions virtuelles des « réseaux sociaux ». Une salle informatique est à la disposition des étudiants pour se jeter de temps à autre dans la Toile Mondiale. Mais les écrans ne doivent pas faire écran, et un certain jeûne technologique semble plus que jamais nécessaire pour entrer dans la vérité anthropologique. Un des enjeux fondamentaux de cette année est de découvrir à quel point la table de la salle de classe ou de la salle à manger est un objet technique très supérieur à la tablette électronique, et le dialogue en vis-à-vis plus parlant qu'une page web, laquelle est déjà moins parlante qu'un livre. Il est d'ailleurs écrit que la Sagesse a dressé une table, et non qu'elle a « posté sur son mur », « bloggé sur son site » ou « chaté sur un forum ». Autrefois il suffisait de demander à l'élève de ne pas être trop dans les nuages ; aujourd'hui, où les machines rêvent à sa place, il faut en outre lui commander de ne pas se perdre dans le cloud, Si les ordinateurs sont interdits durant les cours à l'Institut, c'est pour préserver l'interaction vive avec le professeur et les autres étudiants ; si les téléphones portables sont interdits en salle de classe, dans la salle à manger et à la chapelle, c'est pour garder la liberté d'une vraie rencontre – sans être

interrompu par des notifications intempestives ni infantilisé par des animations sans âme².

Article sixième – La communauté contre les clans

La table est précisément le lieu, à la différence de la navigation internet, où l'on se retrouve en présence d'autres personnes pour une durée déterminée, sans avoir la possibilité de zapper tel ou tel convive. Il est tout à fait normal de se trouver plus d'affinités avec certains qu'avec d'autres, mais il est encore plus nécessaire, si l'on veut apprendre quelque chose de neuf, d'accepter de laisser crever sa bulle et de se mettre à table avec son prochain – quel qu'il soit – spécialement avec celui qui nous paraît le plus antipathique ou le plus étrange et qui est pourtant notre frère et le chéri du Créateur (sans quoi il ne serait pas là, puisque le Créateur ne l'aurait pas créé). Il faudra donc soigneusement éviter de former des clans : les Parisiens, les Valaisans, les adeptes de Heidegger, les supporters de foot, les passionnés de danse classique et notamment de Casse-Noisette, etc. Cela ne veut pas dire qu'il faut renoncer à être soi-même. Au contraire, l'assurance d'être soi-même se mesure à sa capacité à s'ouvrir à autrui, et non à être toujours caressé dans le sens du poil.

Article septième – Les services comme école de réalisme

Chaque étudiant se voit attribué des services durant l'année, lesquels visent à l'entretien de la maison, ou à la bonne marche de la vie commune. Ces services pourraient paraître à certains moins gratifiants qu'une haute discussion philosophique. Mais le réalisme n'est pas une théorie : il s'acquiert avec les mains, à travers les plus humbles tâches quotidiennes. Balayer le couloir ou nettoyer les toilettes nous enseignent mieux qu'aucun cours la consistance et même la résistance du réel. Bon serviteur, dit le Seigneur, parce que tu as été

² Jean-Pierre Camus, évêque de Belley, admirait tant François de Sales qu'il commit un jour l'indiscrétion de faire des trous dans une porte mitoyenne avec la sienne « pour le considérer en sa chambre, pour voir comme il se comportait [...] aux plus menues contenances, dans lesquelles on se licencie souvent quand on est seul ». Or telle fut la découverte de cet espion qui l'aimait : « Je ne l'ai jamais remarqué se dispenser de la plus exacte loi de la modestie ; tel seul qu'en compagnie ; tel en compagnie que seul ; une égalité de maintien corporel, semblable à celle de son cœur. [...] S'il faisait quelque prière, vous eussiez dit qu'il était en la présence des anges et de tous les Bienheureux. » (J.P. Camus, *L'Esprit du bienheureux François de Sales* [1641], Partie IV, chapitre I).

fidèle dans les petites choses, je t'établirai sur de plus grandes (Mt 25, 21). C'est en descendant à ces choses petites comme ne pas étaler ses affaires ou trier et sortir les poubelles, que l'intelligence peut vraiment s'élever et ne se point perdre à des ratiocinations fumeuses dans un monde idéal, où la poussière ne retourne pas et la cuvette ne se salit jamais.

Article huitième – L'ascenseur, la buanderie, la cigarette...

Sauf handicap ou situation exceptionnelle, l'ascenseur et sa cage ne sont pas à l'usage des étudiants. Pourquoi d'ailleurs vouloir s'enfermer dans cette machine vétuste quand on a le loisir de joindre l'exercice à la contemplation en gravissant les escaliers et en profitant des perspectives ouvertes par les larges baies vitrées des paliers intermédiaires (« Oh ! les chamois ! »). La buanderie est accessible tous les jours à l'exception du mardi, où elle est réservée aux collaborateurs pour l'entretien général de la maison. Il faut savoir, d'après des sources autorisées, que mettre beaucoup de produit lessive ne lave pas mieux le linge mais abîme les machines. Les fumeurs pourront fumer exclusivement dehors, et alterner ainsi les bouffées de goudron et de nicotine avec les grands bols d'air. Qu'ils ne transforment pas, cependant, l'entrée de l'Institut en fumoir officiel : entrants et sortants peuvent se passer des honneurs de leurs encens.

Article neuvième – Des paradis artificiels

Tout ce qui se vit à Philanthropos doit contribuer à ce que Philon d'Alexandrie appelle « la sobre ivresse de l'Esprit » et « le vin pur de la divine amitié », lesquels s'opposent, cependant, au « breuvage de la folie » (*De vita contemplativa*, XI). En effet, pour boire à ce vin pur et connaître cette ivresse profonde, il faut se défaire de toute addiction, qu'elle soit à l'alcool consommé immodérément, aux drogues plus ou moins douces, aux films plus ou moins hards, aux séries américaines visionnées en série, etc. Ce que l'on appelle « joint », par exemple, nous disjoint : on croit fusionner avec l'autre parce qu'on a suffisamment dissout son intelligence pour avoir cette illusion ; mais ce n'est que fumée, et le petit jour fait tomber les masques en nous vissant une gueule de bois. Le recours à ces stupéfiants est hélas ce qu'il y a de moins stupéfiant :

c'est le signe banal que notre cœur n'a pas su s'émerveiller, que notre regard manque à l'embrassement poétique ou à la pénétration métaphysique, que nous ne sommes pas assez ivres de vivre, tout simplement. Voilà pourquoi ces substituts trompeurs et ces excès sans transcendance sont proscrits à l'Institut. Ils vont à l'encontre de son projet d'ivresse fraternelle, intellectuelle et spirituelle.

DEUXIÈME PARTIE : LA VIE INTELLECTUELLE

Article dixième – Assiduité

On ne rattrape pas un cours. On peut seulement en récupérer le contenu. Rien ne remplace la relation vivante du professeur et de l'élève. Il se pourrait même que leur mise en présence soit plus essentielle que l'acquisition d'un savoir. Venir à Philanthropos, c'est pouvoir bénéficier de cette forme présente d'enseignement, qu'aucun téléchargement, qu'aucun grimoire même ne peut offrir. Voilà pourquoi l'assiduité est particulièrement requise en un monde où la présence est perdue au profit d'une frénétique boulimie d'informations ; et pourquoi toute absence doit être motivée et signalée, si possible très à l'avance, au directeur et à ses adjoints. La question des absences, bien sûr, ne concerne pas que la vie intellectuelle. Elle s'étend généralement la semaine, du lundi matin au vendredi soir, et veut que l'on prévienne assez tôt les cuisines, par exemple, si l'on manque un repas, sans quoi notre gosier risque fort d'être confondu avec la poubelle, puisque c'est dans cette dernière que finirait ce qui fut préparé pour lui.

Article onzième – Ponctualité

Chesterton disait que la merveille, en ce monde, n'était pas que les trains déraillent, mais qu'ils arrivent à l'heure. La ponctualité pourrait nous rebuter comme une inhumaine sujétion à l'exactitude des horloges. On oppose alors à la trop mécanique trotteuse les vivantes fluctuations de la flânerie ou les chaleureuses approximations du soleil. Mais le point de la ponctualité ne se définit point d'abord par l'absence de dimension : c'est un point d'intersection, essentiellement – et par là un point d'honneur. Le moment fixé est là pour que

nos trajectoires convergent et se rencontrent, que l'intrigue du cours ait bien son commencement et sa fin, et ne soit pas comme ce que l'on peut prendre par n'importe quel bout (ce qui supposerait un enseignement sans queue ni tête), que le repas se partage à partir du bénédictine... Quand la cloche sonne le rassemblement, ce n'est pas le réflexe pavlovien qu'elle doit induire, mais le rassemblement de soi-même, contre notre pente à la dispersion, et le retour à la raison pour laquelle nous sommes venus ici, à Philanthropos. Il n'est pas inutile de savoir que, d'une manière générale, l'heure de rendez-vous correspond, pour un Suisse, à l'heure jusqu'à laquelle on peut arriver, alors que pour un Français, à l'inverse, elle correspond à l'heure à partir de laquelle on arrive. Cette différence culturelle n'est pas sans induire certains malentendus. Il n'en est que plus important, en ce contexte qui frise toujours le conflit international, d'être ponctuel.

Article douzième – De la salle de classe

La salle de classe est un espace spécialement aménagé pour que les étudiants y reçoivent un enseignement. S'il leur était donc loisible d'y venir avec des tasses de café ou de thé, des barres céréalières, des tartines de beurre ou des sandwiches au chorizo (qui autorise la tartine ne saurait interdire le chorizo), les cours eussent été directement dispensés au réfectoire, ou dans une buvette prévue à cet effet. Nous n'avons rien contre le café-théâtre ni le cinéma à popcorn, au contraire, nous voulons qu'ils restent à leur place et assument leur fonction tandis que la salle de classe accomplit la sienne. Il ne s'agit pas d'y passer un moment agréable, mais d'apprendre. Il ne s'agit pas de s'y nourrir de pain mais de toute parole qui sort de la bouche du professeur, lui-même à l'écoute du Maître intérieur.

Article treizième – De la bibliothèque

La bibliothèque est aussi un lieu de travail, quoique plus solitaire et silencieux. Les livres qu'on y peut consulter sont un bien commun. En prendre soin et permettre, à qui aurait besoin de l'un d'entre eux, de retracer le chemin qu'il a pris hors des étagères et de leur classement, sont donc deux règles

consécutives à leur nature de biens appartenant à la communauté. De là découle la procédure pour l'emprunt et la restitution des livres. A cet égard, il convient de noter que la différence entre l'emprunt et le vol n'est pas que le premier est provisoire et l'autre définitif, mais que celui-là a obtenu une autorisation, tandis que celui-ci s'est fait sans l'accord du propriétaire. La nécessité peut faire exception : celui qui, afin de ne pas mourir d'inanition, dérobe un morceau de pain à qui en conserve encore suffisamment pour lui-même, celui-là n'est pas un voleur. Mais, pour que cela s'applique à un livre, il faudrait que la faim de connaissance atteigne à la hauteur de ce cas extrême (ce que l'on peut souhaiter mais qui reste fort rare).

TROISIÈME PARTIE : LA VIE SPIRITUELLE

Article quatorzième – De la liberté intérieure

La vie spirituelle est à Philanthropos non moins importante que la vie intellectuelle et fraternelle. Elle voudrait même en être l'âme, perceptible sans doute, mais aussi cachée, comme la sève sous l'écorce, et qui garantit la vitalité, la floraison, la fructification de l'arbre. Pourtant, si elle est une vie intérieure, n'échappe-t-elle pas au « règlement intérieur », lequel s'occupe principalement de très extérieures convenances ? N'est-elle pas intime, privée – jardin secret qui se dérobe à l'espace public ? Sans doute. Et c'est pourquoi, à cet égard, ce règlement se doit de mettre d'abord en garde contre l'embrigadement ou l'esprit de secte. Le suivi par un accompagnateur spirituel est toujours bon pour la croissance personnelle. Un tel suivi, cependant, ne saurait être que de l'ordre du conseil, et ne peut que proscrire toute forme de coercition physique ou psychologique – quand bien même l'étudiant accompagné chercherait à se décharger de sa responsabilité dans une obéissance servile. Un sage n'est pas un gourou. Il n'endort pas, mais éveille à une relation libre et vraie avec ce qui le dépasse lui-même. Pour cette même raison, la liberté intérieure s'oppose au règne du caprice, de l'émotion ou de l'opinion. Se contenter d'un « Je le sens » ou d'un « C'est mon droit, c'est mon choix » n'est pas de l'intériorité, mais de la superficialité. D'ailleurs, s'il est un espace intérieur où habite l'Éternel, il faut

admettre que cet Éternel qui se trouve au fond de nous-mêmes est aussi celui qui crée le monde hors de nous-mêmes, qui le gouverne par la providence des rencontres et donc ordonne aussi bien tout ce qui est extérieur. Ainsi la liberté intérieure n'est pas un enfermement sur son individualité chérie, mais une consonance avec tout le réel : elle consiste à écouter avec attention, à méditer dans son cœur tout ce que l'extériorité nous dit, par les choses, les événements, les témoins, toute révélation possible. Cette Révélation, à Philanthropos, est celle qui est confiée par Jésus, le Messie attendu par Israël, à l'Église catholique, apostolique et romaine. C'est la Révélation du Dieu philanthropos, selon une expression familière de la liturgie byzantine : le Dieu ami de l'homme. Par conséquent, quelles que soient ses origines ou ses convictions, l'étudiant, sans nécessairement adhérer à cette Révélation, se doit de la considérer attentivement, et, sans être forcément pour, de ne pas être contre.

Article quinzisième – De la division du profane et du sacré

Ce qui a été dit (article premier) de la division de l'espace en privé et public, joue plus particulièrement pour sa division en profane et sacré. La tenue dans la chapelle doit être des plus modestes et des plus soignées. La ponctualité y doit être observée avec une certaine avance préparatoire. Celui qui va à la rencontre du roi s'y prépare et se présente avec révérence : comment n'en irait-il pas ainsi lorsque l'on approche du roi des rois ? L'invisibilité de ce roi et la quotidienneté de ses offrandes ne doivent pas nous faire perdre toute vigilance à cet endroit. Certes, en christianisme, l'opposition du profane et du sacré ne s'impose pas comme dans le paganisme, à la manière d'une séparation où le second écrase le premier. Ici la vertu de charité commande la vertu de religion (et non l'inverse). Le sacré est dominé par le saint, si bien que la mesure de la dévotion à la chapelle se trouve dans la bonté qui se déploie en dehors d'elle, dans la bienveillance et l'émerveillement que nous ne cessons de cultiver à

l'égard d'autrui, créature de Dieu. Aussi l'étudiant ne saurait-il arguer des choses saintes pour mépriser ou rejeter quiconque : la sainteté est toujours hospitalière avant de se faire, à l'occasion, critique. Article seizième – De la messe L'assistance à la messe en semaine est obligatoire pour tous les étudiants de Philanthropos. On ne peut forcer quelqu'un à être chrétien, ni à croire au mystère de la transsubstantiation. Au point de vue catholique lui-même, nous l'avons dit plus haut, cela relève de cette libre intimité avec le Seigneur – et avec son Corps, qui est l'Église – et ne peut dès lors faire l'objet d'aucune contrainte. Le motif de cette obligation n'est donc pas religieux mais anthropologique. Les textes qui sont lus, les gestes qui sont accomplis, le rituel qui se manifeste à travers la liturgie eucharistique, constituent, qu'on le veuille ou non, la matrice de la culture européenne (pour ne pas dire plus). Sans une certaine familiarité ne fût-ce qu'avec la face externe de ce mystère, il est difficile de comprendre de manière concrète non seulement un texte de Thomas d'Aquin, mais aussi un tableau de Rubens, un opéra de Mozart ou même l'œuvre de Proust (sa madeleine, si bien nommée, n'est pas sans analogie avec la grâce du Saint-Sacrement). Une autre raison s'impose. Devant le *Mysterium fidei*, tout le monde est à égalité. Les différences de savoir, de résultats scolaires, de statut social, ne jouent plus. Le directeur est à genoux comme le cancre, l'archiduc comme le roturier. Le croyant orgueilleux vaut même ici moins que l'humble mécréant, et l'enfant trisomique se tient souvent à une profondeur plus grande que le polytechnicien. Ce n'est donc pas uniquement pour la formation intellectuelle, mais aussi et d'abord pour la communion fraternelle, que l'assistance à la messe est requise.

ÉPILOGUE

Tout n'est pas dit dans ce règlement (par exemple : « Bonjour le matin à ton condisciple diras », « La chasse d'eau après avoir utilisé les toilettes tireras », « Ton voisin qui t'énervé par la fenêtre ne jetteras », etc.). L'exhaustivité serait ici absurde, d'autant plus que les convenances les plus fondamentales nous furent en quelque sorte données avec le lait de notre mère et apprises justement

comme notre langue maternelle, sans y prendre garde, sans faire de grammaire. Comme chacun sait, l'essentiel d'une loi n'est pas dans sa lettre mais dans son esprit. Si donc certains principes se trouvent énoncés dans ce texte, non seulement d'autres y manquent, mais l'essentiel même n'y est pas, sinon entre les lignes. Car, pour l'essentiel, il y va d'une intention, d'une atmosphère, d'un tact, d'une prudence, d'une écoute ouverte à la singularité des personnes comme à la particularité des situations, et qui ne saurait dès lors être entièrement saisie dans la généralité des préceptes. Et c'est pourquoi aussi, inversement, à supposer cette vigilance aux êtres et aux cas particuliers, toute la loi peut se résumer à ce seul précepte général donné par saint Augustin : « Aime et fais ce que tu veux. » Mais attention : nul sentimentalisme dans cette parole. Comme par hasard, Augustin la prononce dans un contexte où il cherche à justifier la correction fraternelle. D'ailleurs, l'amour dont il s'agit vient de la Croix, et, plus sûrement encore, y mène... Il faut en arriver à cette conclusion qui pourra paraître abrupte : Toute violation grave ou répétée des prescriptions portées par ce règlement entraîne des sanctions qui peuvent aller jusqu'à l'exclusion définitive. Une telle exclusion n'a rien d'une violence, qu'on le comprenne bien. Elle prend simplement acte de ce que quelqu'un s'est lui-même déjà exclu, et ne veut pas vivre la vie proposée à Philanthropos. Il peut être en cela dans son plein droit, et la direction aurait le devoir de l'aider à l'exercer et à trouver un lieu plus adapté à sa situation. L'Institut n'a pas le monopole de la formation humaine. Il y a plusieurs demeures dans la maison du Père (Jn 14, 2)³.

³ Saint Augustin, Commentaire de la première épître de Saint Jean, traité VII, 8.